

Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France

Vu les statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France-INSA HdF;
Vu l'arrêté du 28 août 2025 nommant monsieur Jean-Christophe POPIEUL Directeur de l'INSA HdF ;

Arrête

Article 1 Madame Sylvie MONIER est nommée dans les fonctions de responsable du cycle Licence. Elle exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur des formations.

Article 2 Dans le cadre de ses fonctions, madame Sylvie MONIER reçoit délégation de signature pour prendre les actes administratifs suivants :

- l'élaboration des emplois du temps conformément aux diplômes habilités ;
- les décisions relatives à l'organisation des examens selon les modalités de contrôle des connaissances régulièrement approuvées;
- les attestations provisoires de réussite aux diplômes ;
- les attestations de fin d'études;
- les relevés de notes des usagers ;
- les attestations de stage des étudiants ;
- les certificats d'assiduité et de présence des étudiants ;
- les conventions de stage et de projet des étudiants de formation initiale ;
- les conventions de stage et de projet des étudiants de formation continue ;
- les déclarations d'accident du travail des étudiants.

Article 3 Le présent arrêté prend effet immédiatement. Il est publié sur le site internet de l'INSA HdF et affiché dans les locaux de l'INSA HdF. Il est publié au recueil des actes réglementaires.

Article 4 La délégation de signature prendra fin, au plus tard, en même temps que la fin des fonctions de l'autorité délégante ou de l'autorité délégataire.

Article 5 Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 1^{er} septembre 2025

Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France,

Jean-Christophe POPIEUL

